

Oumarou Kanazoé président !

Synthèse de Bernard Zangré

Après M. Paul Balkouma, voilà le richissime Oumarou Kanazoé (OK) occupant le fauteuil de la présidence de la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Burkina.

Ainsi en ont décidé sans coup férir les membres de la Chambre consulaire après leur installation officielle samedi dernier dans la salle de conférences de la Caisse générale de péréquation (CGP).

Pourtant tôt le matin avant même l'arrivée des officiels tout laissait croire à un bras de fer imminent entre barons de l'économie nationale.

En l'absence d'Alassane Kouanda (éternel prétendant au trône), plus d'un s'attendaient à ce que Lassiné Diawara (de la MABUCIG) étrenne son macaron sans embûche.

Mais voilà, dès l'ouverture de la cérémonie il sera contraint de changer son fusil d'épaule. Car selon les bruits des coulisses, son thème de campagne (moi président, 1er vice président...ou rien !) aura contribué à disperser les troupes. Et arriva le ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, M. Talata Dominique Kafando, accompagné de tout son staff pour délier les langues.

Dans son allocution d'installation, M. Kafando a situé de prime abord l'importance de la cérémonie qui, du reste, figure dans l'agenda des stratégies du gouvernement pour lever les obstacles à la croissance économique de notre pays et dont le choix est de favoriser le développement du secteur privé

afin qu'il puisse jouer un rôle moteur dans l'économie.

Aussi a-t-il renouvelé l'engagement de l'équipe gouvernementale à réaffecter à l'Etat les fonctions à caractère administratif ou de service public, en laissant les autres fonctions au secteur privé de manière progressive, et à rendre les institutions d'appui au secteur privé pleinement représentatives du secteur privé et à terme, techniquement et financièrement autosuffisantes.

Et pour mener à bien cette stratégie du développement du secteur privé, selon le ministre Kafando, le gouvernement a associé plus étroitement les opérateurs économiques privés aux réformes touchant ce secteur.

C'est dans ce cadre que la Commission de concertation Etat/secteur privé a été créée en septembre 1992 pour servir de cadre de concertation et d'expression de leurs préoccupations.

A l'adresse des 84 membres de la nouvelle Chambre consulaire, monsieur Kafando dira : "Vous êtes désignés chacun par son organisation professionnelle pour défendre les intérêts



Le ministre Talata Dominique Kafando (micro) prononçant le discours d'installation des membres de la Chambre consulaire

matériels et moraux de l'ensemble des opérateurs économiques de diverses catégories professionnelles pour une durée de 4 ans. Vous êtes donc appelés à relever un défi qui est celui d'accomplir mieux que l'Etat, les actions de développement et de redonner confiance au secteur privé.

Désormais, il vous appartient de défendre vous-mêmes vos propres intérêts en devenant les conseillers privilégiés du gouvernement pour les questions relevant de vos compétences et touchant vos centres d'intérêt".

Il a invité les uns et les autres à une collaboration franche et étroite car, à une Chambre consulaire critiquée hier pour son éloignement et sa méconnaissance des préoccupations réelles des opérateurs économiques, reconnue comme gestionnaire d'équipement, comme un service percepteur des taxes et de vendeur d'imprimés, doit désormais faire place une Chambre plus proche et plus soucieuse des intérêts de ses ressortissants.

Et c'est avec juste raison que le ministre du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat, monsieur Talata Dominique Kafando, a présenté ses félicitations au président de la Commission de concertation Etat/secteur privé, le général Tiémoko Marc Garango, qui a su, avec l'ensemble des membres de cette Commission, contribuer à l'aboutissement de la restructuration de la Chambre de Commerce,

d'Industrie et d'Artisanat. L'installation ainsi faite, vint le moment tant attendu de l'élection du bureau.

La presse exclue de la salle, nous dûmes faire le pied-de-grue, nous contentant des fuites immanquables en pareille occasion.

Et l'attente ne dura qu'une heure d'horloge, le combat étant inégal avec la candidature de El Hadj Oumarou Kanazoé dont l'éternouement seul suffit à rallier les troupes.

C'est donc sans surprise que nous reçûmes la composition suivante du nouveau bureau:

- **Présidents honoraires**
- Emmanuel Zoma
- M. Aubaret
- M. Paul Balkouma
- Président**
- El Hadj Oumarou Kanazoé
- 1er vice-président**
- El Hadj Djanguinaba Barro
- 2e vice-président**
- Alizéta Ouédraogo
- Vice-président**
- Salif Déré Ouédraogo
- Boureïma Nana
- Lazare Soré
- Alfred Yaméogo
- Secrétaires**
- Moustapha Sarr
- Gaspard Ouédraogo
- Amadou Dicko



Au premier plan, et de gauche à droite: Alizéta Ouédraogo, Djanguinaba Barro, Oumarou Kanazoé, Boureïma Nana et Salif Déré Ouédraogo